



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de situation sur la ressource en eau en Vendée La Roche-sur-Yon, le 17/07/2020

Les dernières pluies significatives remontent à mi-juin. De plus, les besoins agricoles et les besoins en eau potable sont en forte augmentation. La conséquence est que les débits des cours d'eau chutent rapidement. Et le temps va rester au sec au moins les 10 prochains jours, ce qui va encore aggraver la situation.

Les niveaux de nappes souterraines restent corrects, mais la baisse s'est également amorcée.

La situation de la ressource en eau potable reste confortable, les barrages de stockage sont remplis à 93%.

Au vu de la situation des milieux, **le préfet de la Vendée a décidé de renforcer les mesures de limitation sur les cours d'eau :**

- **Crise sur marais breton non réalimenté et bassin Logne-Boulogne ;**
- **Alerte renforcée sur bassin Lay non réalimenté ;**
- **Alerte sur marais breton réalimenté, bassins Maines, Vie-Jaunay, Ciboule, Vendée et Auzize ;**
- **Fermeture des portes latérales sur le Lay.**

Ces mesures sont applicables à partir du lundi 20 juillet 2020 8h00.

Le préfet de la Vendée invite chaque utilisateur d'eau à rester vigilant et à agir afin de maîtriser sa consommation.

**Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
🌐 www.vendee.gouv.fr - 🐦 @PrefetVendee - 📘 @PrefetVendee - 📺 @prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon